

honorables vis-à-vis le bénéfice du doute et je suppose que les agriculteurs obtiendront non pas un contingentement de cinq boisseaux mais de six. Cela veut dire qu'un agriculteur qui ensemence 500 acres de blé pourra vendre 3,000 boisseaux de blé. En pareilles circonstances, comment les agriculteurs peuvent-ils vivre et l'économie rester stable? Je rappelle au gouvernement que si les agriculteurs ne prospèrent pas, l'économie en souffre. Rien n'est plus important pour l'économie du Canada que les agriculteurs de l'Ouest et de l'Est.

Ce qui me tracasse aujourd'hui, monsieur l'Orateur, c'est que depuis dix ans les agriculteurs de l'Ouest ont l'habitude de vendre leur blé. Les Conservateurs sont arrivés au pouvoir en 1957 et cette même année et la suivante ils ont cherché des débouchés de concert avec la Commission canadienne du blé. Nous avons vendu tout le blé que les agriculteurs pouvaient récolter. A leur arrivée au pouvoir, nos amis libéraux ont hérité des marchés que nous avions établis mais qui diminuent depuis et ils ne font rien pour améliorer la situation.

A mon avis, il incombe ce soir au ministre du Commerce de dire à la Chambre et aux cultivateurs canadiens que le gouvernement cherchera, de concert avec les fonctionnaires de la Commission canadienne du blé, des débouchés pour notre blé. Depuis la reprise de nos travaux, nous avons soulevé la question de l'Accord international sur le blé et des mesures que devrait prendre le gouvernement, mais nous n'avons obtenu que des réponses évasives. Je parle ce soir au nom des cultivateurs de l'Ouest canadien et je supplie le gouvernement—si cela est possible—de faire quelque chose pour remédier à la situation tragique dans laquelle nous place la perte des débouchés pour notre blé.

Les cultivateurs de l'Ouest canadien voient leur blé s'amonceler. Ils doivent acheter des machines coûteuses dont le prix augmente chaque année. Ils achètent de nouvelles machines pour remplacer les vieilles, espérant pouvoir vendre leur blé. Toutefois, je le répète, je prévois que nos cultivateurs n'auront qu'un contingentement de cinq ou peut-être de six boisseaux, ce qui les mettra, de même que les hommes d'affaires, dans une situation très difficile.

Je remarque que le ministre de l'Agriculture et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien sont en conférence, et j'espère que l'un d'eux va répondre. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien pourrait peut-être faire venir la secrétaire d'État (M^{lle} LaMarsh), pour qu'elle réponde. J'ai essayé d'être raisonnable, tout en exhortant ce soir le gouvernement à agir en faveur

[M. Smallwood.]

de nos agriculteurs. Il ne suffit pas qu'il déclare que les Russes achèteront plus de blé, que quelqu'un viendra et que nous pouvons, en attendant, laisser le blé s'accumuler.

Je terminerai en demandant qu'un des occupants des banquettes ministérielles—je ne veux pas qu'un député de l'arrière-ban fasse un discours politique—dise aux agriculteurs de l'Ouest quelles instances ont été présentées au gouvernement des États-Unis avant qu'il commence à liquider son blé à perte. Les agriculteurs veulent savoir quelles mesures le ministre entend prendre pour uniformiser les contingents qui sont si défavorables pour les agriculteurs de l'Alberta et du Manitoba.

En outre, monsieur l'Orateur, nous aimerions savoir quelle disposition le gouvernement prendra pour stimuler les ventes de blé. S'il ne projette rien, qu'il le dise alors franchement, qu'un de ceux qui occupent les banquettes ministérielles nous avoue que les libéraux, comme par les années antérieures, ont manqué leur coup, qu'ils n'ont pu maintenir le blé canadien, qu'ils n'ont pas réussi à le vendre et que celui-ci s'accumulera en conséquence. Qu'ils avertissent les cultivateurs de l'Ouest de ne pas s'attendre à un contingent de plus de cinq à six boisseaux l'acre au cours de la prochaine année, afin que ces gens puissent prendre des mesures à l'avenant. Ce serait simplement traiter d'une façon équitable les cultivateurs et les hommes d'affaires du pays. Comme je l'ai dit, ces gens avaient pu vendre leur blé à l'époque où les conservateurs étaient au pouvoir et ils voudraient maintenant savoir où ils en sont. Ils ne tiennent pas à trop acheter de matériel de crainte que le pays ne tombe dans le marasme.

Enfin, monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture, j'en suis sûr, nous dira bientôt quand nous pourrions nous attendre à voir remplir la vieille promesse faite par les libéraux en temps d'élection de fixer le prix du blé à \$2.

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, ma brève intervention dans ce débat a pour cause les très graves difficultés éprouvées par nos agriculteurs pour vendre leurs céréales, comme l'a si bien montré le député de Battle-River-Camrose (M. Smallwood). Le député l'a mentionné: l'attente d'un contingent de livraisons globales de six boisseaux par acre signifie qu'à la fin de l'année-récolte, il y aura encore une énorme quantité de céréales emmagasinées dans les fermes. C'est pourquoi je propose au gouvernement de réviser la législation sur les avances d'argent comptant en vue d'accorder aux agriculteurs des sommes plus importantes qui leur permet-